



Ornans, le 29 août 2011

TRANSFERT DES TITRES DE GROUPE GUILLIN SUR NYSE ALTERNEXT

NYSE EURONEXT PARIS annonce, ce jour, son accord sur le transfert des titres GROUPE GUILLIN du compartiment C de NYSE EURONEXT vers NYSE ALTERNEXT :

- **31 août 2011 :** **Radiation des titres de GROUPE GUILLIN de NYSE EURONEXT**
- **1^{er} septembre 2011 :** **Admission des titres de GROUPE GUILLIN sur NYSE ALTERNEXT**

GROUPE GUILLIN considère que la cotation sur NYSE ALTERNEXT est plus appropriée à la taille de la société et lui offrira une meilleure lisibilité sur ses titres. Ce marché bénéficie en outre d'un cadre réglementaire mieux adapté aux PME.

GROUPE GUILLIN entend poursuivre une communication régulière en maintenant son contrat avec un diffuseur professionnel agréé par l'AMF. Par ailleurs, GROUPE GUILLIN sera accompagné par le Crédit du Nord en qualité de Listing Sponsor.

Les derniers communiqués en date du 27 mai 2011 et du 10 juin 2011 annonçant le transfert et l'approbation par l'Assemblée Générale de la cotation des titres de la société sur NYSE ALTERNEXT ainsi que le Document d'Information sont disponibles sur le site www.finances-groupeguillin.fr

Le code ISIN reste inchangé et le code mnémonique devient : ALGIL

Code ISIN FR0000051831 – Code mnémonique : ALGIL

www.finances-groupeguillin.fr

Contacts : GROUPE GUILLIN, tel : 03.81.40.23.44, fax : 03.81.62.15.92, contact@groupeguillin.fr